

À la rentrée 2007, les centres de formation d'apprentis (CFA) accueillent un peu plus de 425 000 apprentis, soit une hausse de 4,3 % par rapport à la rentrée 2006. Les apprentis représentent ainsi près de 10 % des jeunes de 16 à 25 ans en formation initiale. Même si l'apprentissage investit de plus en plus les diplômes du supérieur, les formations du secondaire rassemblent encore 80 % des effectifs. L'apprentissage offre la possibilité d'enchaîner plusieurs formations sous ce statut, mais cette opportunité concerne essentiellement les sortants d'un diplôme de niveau CAP ou BEP. Il reste également plus difficile de poursuivre ses études en apprentissage que sous statut scolaire car aux déterminants individuels s'ajoutent la sélectivité du marché du travail et une offre de formation plus restreinte. Les parcours des apprentis sont cependant plus variés que ceux des lycéens car, en apprentissage, poursuivre ses études ne signifie pas nécessairement préparer un diplôme de niveau plus élevé.

L'apprentissage poursuit son essor en 2007

Au 31 décembre 2007, les CFA sous tutelle pédagogique du ministère de l'Éducation nationale ou du ministère de l'Agriculture et de la Pêche accueillent 425 162 apprentis, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM).

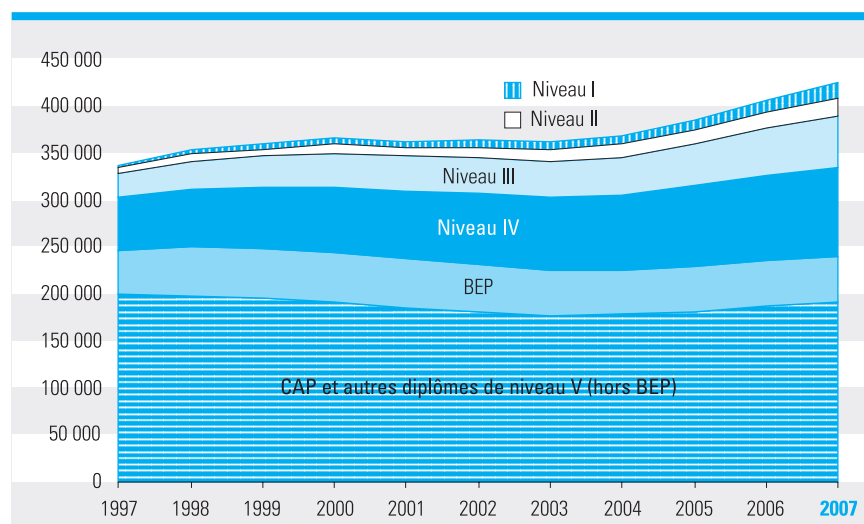
Hausse du nombre d'apprentis dans un contexte de baisse démographique

La hausse des effectifs d'apprentis entamée en 2003 se poursuit (*graphique 1*) sur un rythme légèrement inférieur à l'année précédente (+ 17 350 en 2007¹,

soit + 4,3 %, après + 5,7 % en 2006). L'attrait de l'apprentissage est d'autant plus remarquable qu'il concerne une population – les jeunes de 15 à 25 ans – en baisse depuis deux ans (- 0,3 % en 2006, - 0,6 % en 2007). Entre 2006 et 2007, les effectifs sous statut scolaire diminuent de 1,4 % en lycée général et technologique, de 0,9 % en lycée professionnel et de 1,1 % dans l'enseignement supérieur. En 2006, l'apprentissage accueille 9,7 % des jeunes de 16 à 25 ans en formation initiale contre 7,6 % dix ans auparavant.

1. Les données 2007, collectées au 31 décembre 2007, font donc référence à l'année scolaire 2007-2008.

GRAPHIQUE 1 – Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 1997 et 2007
France métropolitaine + DOM



Source : MEN-DEPP

Pour la première fois, plus de la moitié de la croissance des effectifs est imputable aux formations du supérieur, qui concernent un apprenti sur cinq. Le niveau III, essentiellement composé du BTS, devient le premier contributeur à la croissance (30 %) en affichant depuis trois ans des progressions supérieures à 10 % (tableau 1). Les diplômes des niveaux II et I (bac + 3 et au-delà) affichent toujours les plus fortes augmentations, qu'ils soient de développement récent dans l'apprentissage comme les licences et masters professionnels (+ 19 %) ou désormais bien ancrés dans cette voie de formation comme les diplômes d'ingénieurs (+ 16 %).

Huit apprentis sur dix dans le second cycle professionnel

Si certains diplômes du supérieur (licence, BTS) investissent de plus en plus l'apprentissage, les formations du second cycle professionnel – principalement CAP et BEP au niveau V, brevet professionnel (BP) et baccalauréat professionnel au niveau IV – rassemblent encore près de 80 % des apprentis. Les CFA accueillent 29 % des jeunes préparant un diplôme du second cycle professionnel, contre 25 % en 1997 et l'apprentissage reste la principale voie d'accès au CAP (graphique 2). Si sa part au sein de l'apprentissage (43 %) continue à décroître, les effectifs d'apprentis en CAP augmentent à nouveau depuis la rentrée 2004 (+ 1,7 % entre 2006 et 2007) après une longue érosion qui a suivi l'ouverture de l'apprentissage à l'ensemble des formations professionnelles en 1987. En revanche, les effectifs stagnent en BEP, lequel sera remplacé par le baccalauréat professionnel en trois ans à la rentrée 2009 pour la plupart des spécialités. Dans les lycées professionnels, où il est essentiellement préparé, le BEP perd 2,5 % de ses élèves. Enfin, au niveau IV, la croissance de l'apprentissage s'explique aux deux tiers par celle du baccalauréat professionnel (+ 5,4 %).

En 2007, trois groupes de spécialités (commerce-vente, bâtiment, alimentation-cuisine) rassemblent chacun plus de 50 000 apprentis, soit un tiers des effectifs au total. Les spécialités essentiellement

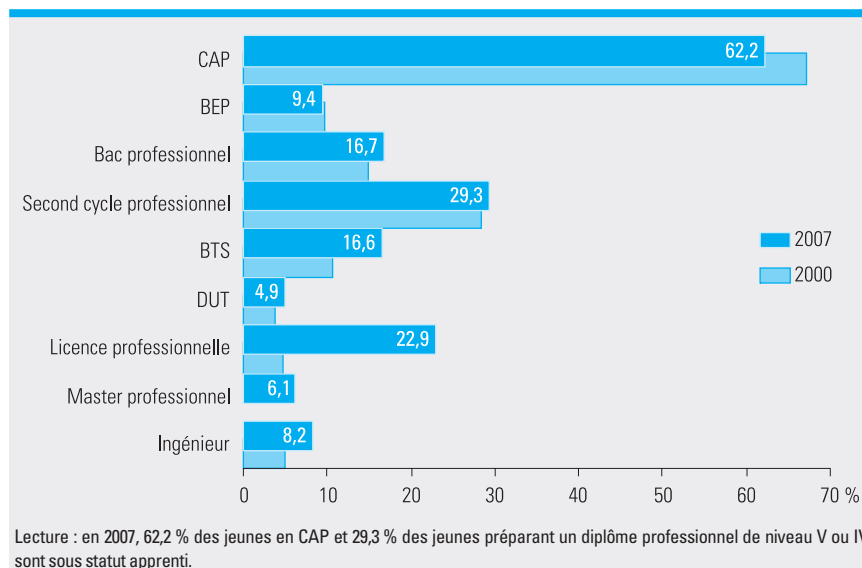
TABLEAU 1 – Répartition et évolution des effectifs d'apprentis par diplôme préparé
France métropolitaine + DOM

	Diplôme	Effectif 2006	Effectif 2007	Évolution 2005-2006 (%)	Évolution 2006-2007 (%)	Poids de la formation en 2007
Niveau V	CAP	179 940	183 038	2,8	1,7	43,1
	BEP	48 254	48 604	3,7	0,7	11,4
	Autres	7 197	7 652	2,0	6,3	1,8
	Total	235 391	239 293	3,0	1,7	56,3
Niveau IV	Bac pro	42 709	44 995	7,3	5,4	10,6
	BP	42 367	43 401	4,5	2,4	10,2
	Autres	6 875	7 356	10,1	7,0	1,7
	Total	91 951	95 753	6,2	4,1	22,5
Niveau III	BTS	40 611	45 000	14,9	10,8	10,6
	DUT	5 157	5 552	9,3	7,7	1,3
	Autres	4 548	5 025	9,0	10,5	1,2
	Total	50 316	55 577	13,8	10,5	13,1
Niveaux II et I	Licence et master professionnels	12 629	14 887	27,8	17,9	3,5
	Ingénieur	7 891	9 147	10,3	15,9	2,2
	Autres	9 631	10 504	2,8	9,1	2,5
	Total	30 151	34 538	14,2	14,6	8,1
Total	407 809	425 162	5,7	4,3	100,0	

Source : MEN-DEPP – Enquête SIFA

Lecture : au 31 décembre 2007, 183 038 apprentis préparent un CAP, soit une hausse de 1,7 % entre la rentrée 2006 et la rentrée 2007.

GRAPHIQUE 2 – Poids de l'apprentissage dans la formation initiale
France métropolitaine + DOM



Source : MEN-DEPP

présentes aux niveaux supérieurs (spécialités pluritechnologiques de la production, informatique, gestion, finances) affichent à nouveau les plus fortes croissances entre les rentrées 2006 et 2007 (tableau 2). Les spécialités enregistrant les plus fortes hausses en valeur absolue sont celles du bâtiment (+ 2 300 apprentis), dont le dynamisme en CAP ne se dément pas, et de l'électricité-électronique (+ 2 000) qui progresse fortement aussi bien au niveau supérieur (+ 17,6 %) qu'au niveau secondaire (+ 7,3 %). En revanche, les effectifs baissent au niveau V dans les spécialités du commerce (- 1,4 %), qui se développent désormais dans le supérieur, ainsi qu'en

mécanique (- 1,3 %), accueil-hôtellerie-tourisme (- 0,6 %) et travail du bois (- 0,5 %).

Inégal développement de l'apprentissage sur le territoire

Les disparités territoriales dans le développement de l'apprentissage témoignent de la diversité des politiques menées par les conseils régionaux en matière de formation professionnelle, ainsi que des traditions éducatives locales. En 2007, quatre régions (Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire) regroupent toujours plus de 40 % des

TABLEAU 2 – Effectifs dans les principales spécialités en apprentissage
France métropolitaine + DOM

Principales spécialités	Poids de la spécialité en 2007	Évolution (%)			Effectif			
		2006-2007		2005-2006	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveaux II et I
		Tous niveaux	Niveaux V et IV					
Domaines disciplinaires (1)	0,3	15,3	-	42,8	0	31	261	1 094
Production, dont...	60,8	4,2	7,5	4,9	171 936	53 323	21 192	12 236
Bâtiment	12,0	4,7	4,6	7,3	44 283	6 441	290	91
Alimentation, cuisine	11,8	2,1	2,0	4,3	43 018	5 789	851	465
Mécanique	8,8	1,0	-0,1	1,4	19 410	12 065	3 123	2 857
Agriculture, espaces verts	6,8	3,0	3,0	1,3	15 389	8 417	4 488	599
Électricité, électronique	5,8	8,9	7,3	8,1	12 519	7 981	2 345	1 821
Travail du bois	4,0	1,5	1,1	2,1	12 763	3 721	326	12
Structures métalliques	3,6	1,6	1,4	1,3	12 279	2 693	440	15
Énergie, génie climatique	2,8	6,9	6,2	11,6	7 586	3 492	886	107
Spécialités pluritechnologiques de la production	2,6	15,0	-3,9	9,7	13	757	6 212	3 930
Services, dont...	38,8	4,3	5,1	6,7	67 358	42 399	34 124	21 208
Commerce vente	12,1	3,0	-0,4	3,9	24 130	10 024	12 605	4 800
Coiffure esthétique	6,7	0,1	0,0	2,7	16 304	11 881	159	0
Accueil hôtellerie	5,0	1,6	0,9	7,4	15 674	3 637	1 521	273
Gestion finances	4,7	8,4	5,9	15,2	120	1 415	9 291	9 060
Santé, social	3,5	6,2	3,5	3,2	3 460	8 425	2 856	212
Informatique	1,3	13,4	-	19,0	0	0	1 966	3 609
Secrétariat	1,0	6,5	6,8	6,0	384	1 161	2 611	0

Source : MEN-DEPP – Enquête SIFA

(1) Comprend les groupes de spécialités suivants : mathématiques et sciences, sciences humaines et droit, lettre et arts.

Lecture : en 2007, 12 % des apprentis préparent un diplôme dans une spécialité du bâtiment. Entre les rentrées 2006 et 2007, le nombre d'apprentis préparant un diplôme dans une spécialité du bâtiment a progressé de 4,6 % dans le secondaire (niveaux V et IV) et de 4,7 % tous niveaux confondus.

apprentis (tableau 3). L'Île-de-France, où sont scolarisés 21 % des jeunes de 16 à 25 ans en formation initiale, concentre 17 % des effectifs d'apprentis et un tiers de ceux qui suivent une formation du supérieur. Le niveau III, qui contribue le plus à la croissance de l'apprentissage, rassemble entre 16 % et 19 % des apprentis en Franche-Comté, Guadeloupe, Île-de-France et Rhône-Alpes. À l'opposé, en Auvergne, à la Réunion, en Corse, dans le Limousin, en Basse-Normandie et en Champagne-Ardenne, moins de 8 % des apprentis préparent un diplôme de niveau III.

Entre 2006 et 2007, les plus fortes croissances d'effectifs tous niveaux confondus s'observent en Corse (+ 9 %), Poitou-Charentes (+ 8,3 %), Nord-Pas-de-Calais (+ 6,7 %) Champagne-Ardenne, Martinique, Languedoc-Roussillon et Île-de-France (carte 1). Il s'agit surtout de régions où l'apprentissage est peu ou moyennement développé : en Nord-Pas-de-Calais, le taux de scolarisation en apprentissage² est le plus faible de métropole (3,3 % contre 5 % au niveau national) et l'Île-de-France, la Martinique et le Languedoc-Roussillon figurent aussi en queue de classement selon ce critère. La région Poitou-Charentes fait ici figure d'exception puisqu'elle

2. Part des apprentis dans les jeunes âgés de 16 à 25 ans. Pour comparaison, le taux de scolarisation des 16-25 ans, tous niveaux et statuts (scolaire ou apprenti) confondus, est de 50,3 % en 2006.

TABLEAU 3 – Répartition et évolution des effectifs d'apprentis par académie et niveau de formation

France métropolitaine + DOM

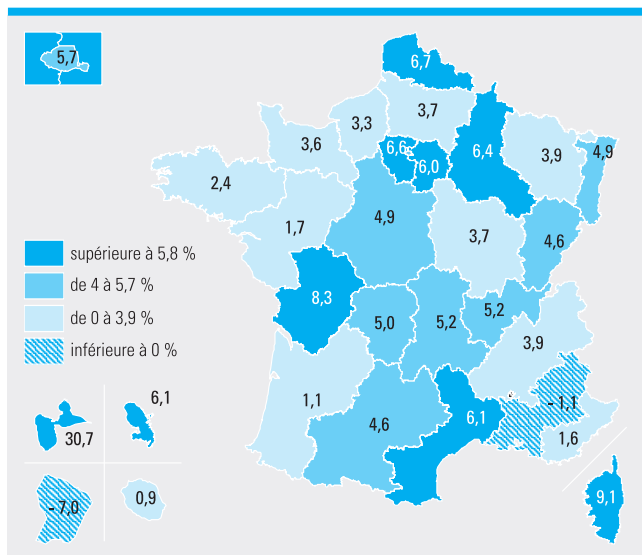
Académie / Région	Effectifs 2007			Évolution 2006-2007 (%)	
	Total	Niveaux V et IV	Niveaux III, II et I	Niveaux V et IV	Niveaux III, II et I
Strasbourg	14 759	12 065	2 694	1,7	22,2
Bordeaux	17 745	14 981	2 764	-0,6	11,5
Clermont-Ferrand	8 759	7 739	1 020	3,4	21,9
Caen	10 944	9 646	1 298	2,5	12,9
Dijon	12 193	10 717	1 476	-0,1	42,5
Rennes	18 540	15 722	2 818	1,7	6,6
Orléans-Tours	19 494	16 470	3 024	3,7	12,1
Reims	8 895	7 700	1 195	4,9	17,0
Corse	1 706	1 557	149	6,6	43,3
Besançon	10 047	7 888	2 159	2,9	11,3
Rouen	15 145	12 156	2 989	1,8	9,9
Paris	22 322	11 775	10 547	2,6	9,5
Créteil	21 215	14 550	6 665	2,6	14,4
Versailles	30 178	17 742	12 436	1,3	15,2
Île-de-France	73 715	44 067	29 648	2,0	12,9
Montpellier	14 617	12 422	2 195	5,3	10,5
Limoges	3 979	3 539	440	4,6	8,6
Nancy-Metz	17 097	14 140	2 957	2,1	13,1
Toulouse	17 426	14 201	3 225	2,6	14,4
Lille	20 034	15 968	4 066	4,3	17,1
Nantes	30 812	25 843	4 969	0,6	7,6
Amiens	12 644	10 176	2 468	2,9	7,2
Poitiers	14 624	12 221	2 403	5,5	25,0
Aix-Marseille	20 653	16 928	3 725	-2,3	4,3
Nice	13 222	11 307	1 915	1,2	3,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	33 875	28 235	5 640	-0,9	4,1
Grenoble	18 900	15 334	3 566	3,6	5,3
Lyon	21 663	15 545	6 118	4,0	8,6
Rhône-Alpes	40 563	30 879	9 684	3,8	7,4
France métropolitaine	417 613	328 332	89 281	2,3	12,1
Guadeloupe	1 346	1 120	226	n.d.*	n.d.*
Guyane	212	212	0	-7,0	-
La Réunion	4 052	3 711	341	0,8	2,1
Martinique	1 939	1 672	267	5,1	13,1
France métro + DOM	425 162	335 047	90 115	2,4	12,0

Source : MEN-DEPP – Enquête SIFA

* Un CFA non répondant à l'enquête en 2006.

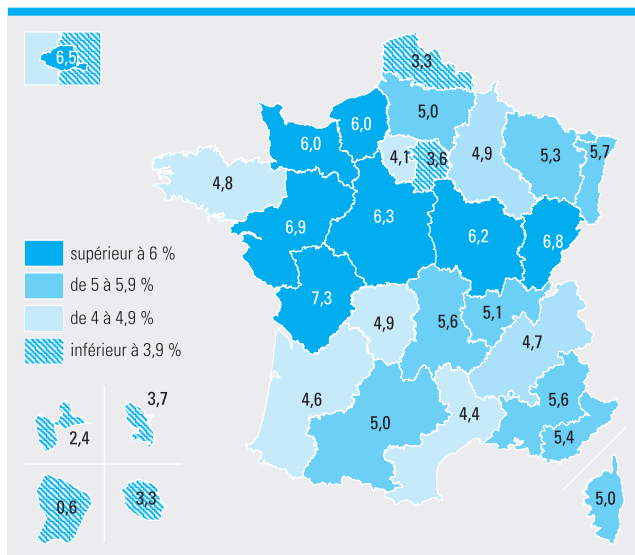
Lecture : en 2007, 12 065 apprentis préparent un diplôme de niveau V ou IV dans un établissement situé dans l'académie de Strasbourg, soit une hausse de 1,7 % par rapport à la rentrée 2006.

CARTE 1 – Évolution des effectifs d'apprentis entre les rentrées 2006 et 2007 (%)



Source : MEN-DEPP – Enquête SIFA

CARTE 2 – Taux de scolarisation en apprentissage des 16-25 ans en 2006 (%)



Source : MEN-DEPP – Enquête SIFA

possède le plus fort taux d'apprentissage parmi les 16-25 ans (carte 2). Ces fortes croissances s'appuient encore majoritairement sur les niveaux V et IV, sauf en Île-de-France où 80 % de la hausse est due aux formations du supérieur.

Les faibles progressions (La Réunion, Aquitaine, Pays de la Loire, Bretagne) résultent le plus souvent d'un dynamisme faible à tous les niveaux, voire d'une diminution d'effectifs aux niveaux V et/ou IV. En revanche, en Alsace et en Bourgogne, de fortes croissances aux niveaux IV et III compensent la baisse du niveau V. Enfin, l'apprentissage est en très léger recul en Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 0,1 %) et en Guyane (- 7 %).

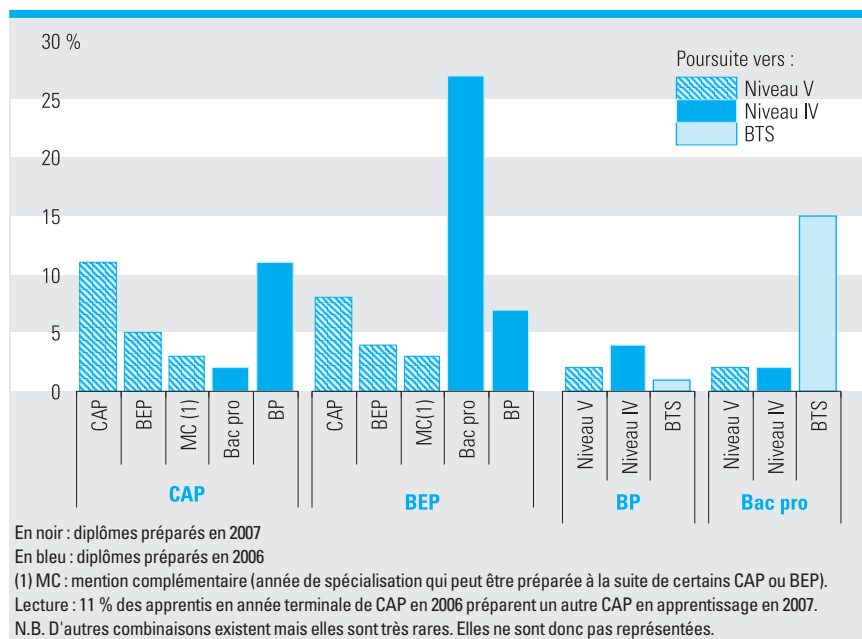
Des poursuites d'études moins fréquentes pour les apprentis que pour les lycéens, car plus contraintes

L'apprentissage est d'autant plus attractif qu'il offre aux apprentis la possibilité d'enchaîner plusieurs formations sous ce statut. Un quart des jeunes en dernière année d'une formation en apprentissage en 2006 prépare un autre diplôme en apprentissage en 2007³.

3. L'enquête SIFA ne fournit pas d'indication sur la réussite ou l'échec des apprentis aux examens. À noter également que la formation suivie en 2006 peut elle-même être précédée d'une autre formation en apprentissage. Les chiffres présentés sous-estiment donc le nombre total de poursuites en apprentissage.
Calcul des taux de poursuite : le taux de poursuite des apprentis en CAP vers un BP, par exemple, est obtenu en rapportant les effectifs d'apprentis inscrits en BP en 2007 et déclarant avoir été en dernière année de CAP en 2006, aux effectifs d'apprentis inscrits en dernière année de CAP en 2006.

Cette possibilité diminue néanmoins rapidement avec le niveau d'études. 36 % des apprentis poursuivent en apprentissage en 2007 à l'issue d'une formation de niveau V en 2006. Ils sont trois fois moins nombreux à poursuivre après un niveau IV ou un BTS car les formations du supérieur en apprentissage recrutent essentiellement dans les lycées ou les formations supérieures sous statut scolaire. On ne peut donc pas réellement parler d'une « filière apprentissage » qui permettrait d'enchaîner les contrats du CAP au diplôme d'ingénieur. L'opportunité d'effectuer une deuxième formation en apprentissage dépend du premier diplôme préparé (graphique 3).

GRAPHIQUE 3 – Taux de poursuite d'études en apprentissage après un niveau V ou IV
France métropolitaine + DOM



Source : MEN-DEPP – Enquête SIFA

moins que les lycéens (36 % pour les apprentis contre environ 60 % pour les lycéens, dont 10 % de poursuites du lycée vers l'apprentissage), et pas uniquement en raison des différences de structure de formation (beaucoup de CAP en apprentissage et essentiellement des BEP en lycée). Après un baccalauréat professionnel, 15 % des apprentis et 20 % des lycéens accèdent à un BTS.

Comme pour les lycéens, les caractéristiques individuelles des apprentis influencent leurs chances de poursuivre. « Toutes choses égales par ailleurs », avoir un parent cadre ou exerçant une profession intermédiaire, plutôt qu'ouvrier ou employé, augmente de 30 % les chances de continuer ses études en apprentissage (tableau 4). Les apprentis les plus jeunes, qui n'ont donc pas ou peu redoublé ou connu de réorientation au cours de leur scolarité, ont davantage de chances de poursuivre que leurs camarades « en retard ». Il en va de même pour ceux qui n'ont pas redoublé leur diplôme en apprentissage en 2006 (dernière année prorogée). Cela est logique puisque ces deux indicateurs sont étroitement liés aux performances scolaires⁴. L'influence du sexe de l'apprenti dépend étroitement de la spécialité préparée et ne peut pas être déterminée « toutes choses égales par ailleurs », car très peu de spécialités sont réellement mixtes aux niveaux V et IV.

À ces déterminants s'ajoute la contrainte d'un marché du travail sélectif : la difficulté à conclure un nouveau contrat d'apprentissage peut parfois dissuader certains candidats à la poursuite. C'est peut-être également pour cette raison que les apprentis de nationalité étrangère, déjà peu présents en apprentissage, poursuivent un peu moins que ceux de nationalité française, car ils rencontreraient davantage de difficulté pour trouver un maître d'apprentissage. L'offre de formation est également plus restreinte en apprentissage que sous statut scolaire. Ainsi, pour un diplôme d'une spécialité donnée, il n'existe pas toujours de formation de niveau supérieur se préparant par la voie de l'apprentissage. Lorsqu'elle existe, les CFA qui la proposent

4. L'enquête SIFA ne fournit pas d'indication sur les résultats scolaires des apprentis.

TABLEAU 4 – Effets des caractéristiques individuelles sur la probabilité de poursuivre en apprentissage après un diplôme de niveau V ou IV en apprentissage

France métropolitaine + DOM

		Coefficient	Odd ratio
Ensemble des apprentis		3,36	-
Âge (Moyenne = 18,4)		- 0,2	0,8
Dernière année redoublée ?	Oui	- 0,47	0,6
	Référence : non		
Catégorie socioprofessionnelle du représentant légal de l'apprenti	Agriculteur exploitant	0,22	1,2
	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	0,16	1,2
	Cadre, profession intermédiaire	0,25	1,3
	Inactif	- 0,32	0,7
	Référence : ouvrier, employé		
Nationalité	Étrangère	- 0,09	0,9
	Référence : française		
Possibilité de poursuivre dans le même CFA ?	Non	- 0,66	0,5
	Référence : oui		

Source : MEN-DEPP – Enquête SIFA

N.B. Une régression qualitative a été effectuée pour comparer la probabilité de poursuite d'études des apprentis après un diplôme de niveau V ou IV, en fonction de leur situation. Les modèles sont à résidus logistiques (logit).

Les variables prises en compte sont celles présentées dans le tableau ci-dessus, ainsi que l'académie dans laquelle est formé l'apprenti, le diplôme et la catégorie de spécialité (production/services) préparés en 2006 ainsi que la combinaison de ces deux dernières variables.

Le modèle permet d'estimer l'effet de chacune d'entre elles, en neutralisant l'effet des autres variables. Le sexe n'a pas été retenu dans le modèle car son influence sur la probabilité de poursuite est indissociable de la spécialité et du diplôme, les spécialités mixtes étant très rares. Seuils de significativité : Tous les coefficients présentés sont significatifs à plus de 0,1 %, excepté celui de la nationalité, significatif à 2 %.

Lecture : un enfant de cadre a 1,3 fois plus de chances qu'un enfant d'ouvrier ou d'employé de poursuivre ses études en apprentissage après un diplôme de niveau V ou IV en apprentissage, toutes choses égales par ailleurs.

peuvent être géographiquement très éloignés du lieu de résidence de l'apprenti. Or la mobilité des apprentis en cas de poursuite est assez faible : 22 % d'entre eux changent d'établissement de formation et seulement 12 % partent étudier dans un autre département que celui de leur premier diplôme. Les apprentis qui ont la possibilité de poursuivre dans leur CFA d'origine (que se soit au même niveau ou au niveau supérieur) continuent deux fois plus souvent que ceux qui doivent changer de CFA pour trouver une formation adaptée.

Des parcours variés, pas nécessairement ascendants

Contrairement au statut scolaire où la poursuite d'études se fait sur un modèle quasi-unique – BEP (éventuellement précédé d'un CAP), puis bac, puis BTS – les parcours des apprentis sont plus variés et pas nécessairement ascendants.

En effet, après un CAP, 19 % des apprentis préparent un autre diplôme de niveau V contre 13 % un diplôme de niveau IV (graphique 3). Certains entreprennent un autre CAP (11 %) dans un métier connexe (boulangier et pâtissier, maçon et carreleur, ...). D'autres souhaitent développer leurs compétences dans la même spécialité en se dirigeant soit vers une mention complémentaire (3 %) qui offre une spécialisation

pointue (CAP maintenance automobile puis mentions complémentaires maintenance des systèmes embarqués automobiles par exemple), soit vers un BEP (5 %) leur permettant d'acquérir des compétences plus générales et de préparer éventuellement un baccalauréat professionnel. Le parcours « traditionnel ascendant » consiste quant à lui en un CAP prolongé par un BP (sous condition d'existence d'un BP dans la spécialité souhaitée). 11 % des apprentis en année terminale d'un CAP en 2006 poursuivent en BP en 2007.

La spécialité « coiffure » repose entièrement sur ce modèle (tableau 5) : seuls ces deux diplômes sont proposés et 42 % des sortants de CAP préparent ensuite un BP. En revanche, dans les spécialités du bâtiment, du travail du bois et de l'alimentation-cuisine, deux tiers des poursuites après un niveau V (essentiellement un CAP) s'effectuent vers un diplôme de même niveau contre un tiers vers un niveau IV (généralement un BP).

À côté du modèle CAP-BP, des filières BEP-bac se développent dans certaines spécialités. Après un BEP, 27 % des apprentis préparent un baccalauréat professionnel en apprentissage en 2007. Les poursuites au même niveau sont plus rares qu'après un CAP, mais 8 % des sortants de BEP choisissent de se spécialiser dans un métier précis en préparant ensuite un CAP. Dans les

spécialités de l'hôtellerie-restauration et de l'énergie coexistent des poursuites de type CAP-BP, de type BEP-bac et des enchaînements de deux diplômes de niveau V. Malgré leur ouverture au diplôme du baccalauréat, ces spécialités n'offrent que très peu d'opportunités de poursuite vers un diplôme de niveau III. En revanche, des filières longues BEP-bac-BTS se mettent en place dans les spécialités de l'agriculture, du commerce et de l'électricité-électronique (qui maintiennent cependant dans leur offre de formation une part importante de CAP et de BP, correspondant à des métiers de l'artisanat). Elles permettent à plus de 10 % des sortants de niveau IV de ces spécialités de poursuivre au niveau III.

Élodie Leprévost, DEPP A1

TABLEAU 5 – Poursuites d'études en apprentissage selon la spécialité préparée en 2006
France métropolitaine + DOM

Principales spécialités du second cycle en apprentissage	Niveau V				Niveau IV		
	% CAP	% BEP	Taux de poursuite (%) vers...		% Bac pro	% BP	Taux de poursuite (%) vers ...
			... niveau V	... niveau IV			
Production, dont...	80	17	-	-	55	39	-
Agriculture, espaces verts	62	33	18	20	58	33	13
Alimentation, cuisine	85	9	24	11	12	70	5
Énergie, génie climatique	76	20	13	19	34	64	6
Bâtiment	96	3	19	12	10	88	1
Travail du bois	93	7	23	17	17	76	4
Mécanique	56	43	24	21	97	0	15
Structures métalliques	74	25	21	11	83	17	10
Électricité, électronique	58	35	13	27	65	29	14
Services, dont...	68	29	-	-	37	54	-
Commerce vente	58	42	13	20	82	17	13
Santé, social	79	0	n.c.	n.c.	0	92	n.c.
Accueil hôtellerie	59	39	11	16	62	30	6
Coiffure esthétique	96	0	12	42	0	100	2

Source : MEN-DEPP – Enquête SIFA

Une voie de formation au public varié

L'apprentissage est une voie de formation exigeante qui demande de la motivation et un bon niveau scolaire pour pouvoir concilier études et emploi : les apprentis ont moins d'heures de cours que leurs homologues sous statut scolaire, mais tous passent au final le même examen. En conséquence, le niveau d'entrée en apprentissage s'élève et son public se diversifie. Au niveau V, le collège ne représente plus que la moitié des recrutements et un tiers des entrants en CAP ou BEP ont déjà préparé un autre diplôme de niveau V. Un jeune sur dix entrant en apprentissage au niveau V ou IV a fréquenté le lycée (3 % viennent de la classe de seconde, 4 % ont atteint une classe de terminale). Mais l'apprentissage continue également de proposer une alternative à la voie scolaire, en offrant à un public en difficultés scolaires la possibilité d'acquérir une qualification. Les élèves issus de préapprentissage (CPA, CLIPA) ou de classes de collège spécialisées (quatrième aménagée, troisième d'insertion, classes technologiques, Segpa) représentent 18 % des apprentis au niveau V (respectivement 5,5 % et 12 %), 90 % d'entre eux préparant un CAP. Enfin, l'apprentissage offre aussi une opportunité de reprendre des études après un passage par le marché du travail. 5 % des nouveaux apprentis étaient en emploi, au chômage ou en stage l'année précédente.

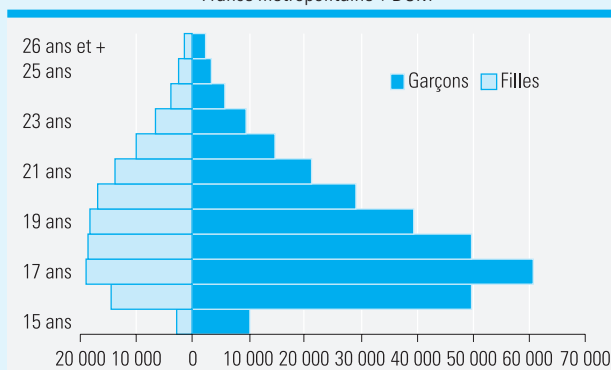
Sous l'effet de deux mouvements contraires, l'âge moyen des apprentis (18,5 ans pour les garçons et 19,3 ans pour les filles) reste stable. D'une part, la baisse des redoublements contribue au rajeunissement des apprentis, tandis que d'autre part, la hausse du niveau scolaire et le développement des formations du supérieur entraînent une hausse de l'âge moyen. L'entrée en apprentissage s'effectue normalement à partir de 16 ans, une dérogation étant accordée aux jeunes de 15 ans ayant complété le premier

cycle de l'enseignement secondaire. En 2007, 5,6 % des apprentis ont 15 ans, 27 % ont 16 ans et 22,5 % ont plus de 20 ans.

L'apprentissage demeure peu féminisé (30,5 %). Les jeunes filles s'orientent très majoritairement vers des spécialités de services (commerce-vente et coiffure pour la moitié d'entre elles) dans lesquels elles représentent 65 % des apprentis. Elles ne sont que 8 % dans les spécialités de la production, où elles choisissent principalement des formations en alimentation-cuisine et agriculture-espaces verts. Les spécialités des services se développent principalement dans le supérieur, la part des filles s'élève avec le niveau de formation (de 24 % au niveau V jusqu'à 47 % au niveau II).

Effectifs d'apprentis par âge et sexe en 2007

France métropolitaine + DOM



Source : MEN-DEPP – Enquête SIFA

Source et champ

Source. Les données présentées sont issues du système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) mis en place pour la première fois à la rentrée 2006. Cette base nationale de données individuelles recense de façon exhaustive les apprentis inscrits et présents au 31 décembre de chaque année, en métropole et dans les DOM.

Champ. Les établissements sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale accueillent 92 % des apprentis, ceux du ministère de l'Agriculture et de la Pêche 7,4 %, le reste des apprentis se partageant dans des établissements dépendant principalement du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou du ministère de la Santé.

Pour en savoir plus

D. Abriac, R. Rathelot, R. Sanchez, « L'apprentissage, entre formation et insertion professionnelles », *Formations et emploi*, INSEE Références, édition 2009, p. 57-74.
« L'apprentissage, une voie de formation attractive, entre tradition et mutation », *Note d'Information* 08.33, MEN-DEPP, décembre 2008.
C. Coudrin, « Parcours des élèves après un BEP ou un CAP », *Éducation & formations* n° 75, MEN-DEPP, octobre 2007, p. 85-96.